

Le Maroc expulse 16 Étrangers pour actes contraires aux lois

Actualité

Posté par: admin

Publiée le : 21/3/2010 0:01:51

Le Maroc expulse 16 Étrangers pour actes contraires aux lois

Le Maroc a décidé d'expulser 16 personnes Étrangers, qui sont des résidents et dirigeants d'un orphelinat situé dans la commune de Ain Leuh (province d'Ifrane, à environ 210 km au nord-est de Rabat), indique un communiqué du ministre marocain de l'Intérieur rendu public lundi et cité par l'agence marocaine MAP.

Les intéressés mettaient à profit l'indigence de quelques familles et ciblaient leurs enfants mineurs qu'ils prenaient en charge, en violation des procédures en vigueur en matière de Kafala des enfants abandonnés ou orphelins, ajoute le communiqué qui n'a précisé la nationalité de ces Étrangers expulsés.

Sous couvert d'actions de bienfaisance, ce groupe s'adonnait également à des activités de prosélytisme visant des enfants en bas âge, n'ayant pas plus de dix ans.

La même source précise que dans le cadre de l'enquête ordonnée par le parquet général, des centaines de prospectus et de CD de prosélytisme ont été saisis.

Source: xinhua